

Résultats à mi- année 2020 : pas si mal étant donné les circonstances !

Le 29/07/2020, les résultats officiels du premier semestre ont été annoncés :

- Chiffre d'affaire S1 : 2166,7 M€ en retrait de 2,6% par rapport au S1 2019
- Marge opérationnelle d'activité S1 : 6,1% contre 6,8% au S1 2019



Perspectives pour l'année 2020:

La direction anticipe désormais une baisse du chiffre d'affaire annuel comprise entre -2% et -4%" et un taux de marge opérationnelle d'activité compris entre 6 et 7%.

Au fil des semaines, les prévisions s'améliorent.

Cependant la direction « craint la rentrée » avec un possible décrochage des investissements du dernier trimestre chez nos clients qui chercheraient à présenter un meilleur bilan financier pour 2020.

A suivre de près !

Au niveau de performance attendu, il y aura bien un versement d'intéressement en 2020, entre 100 et 350 € selon le résultat final.

Traid-Union se félicite d'avoir signé l'avenant qui permet ce versement (même modeste) et permettra également de négocier début 2021 un sur-intéressement significatif si la situation économique le permet.

Nous rappellerons à la direction que ces résultats sont liés à l'engagement de tous, dans un contexte extrêmement difficile où chacun a su rester mobilisé et efficace.

Mais tout n'est malheureusement pas si rose !

En effet le secteur de l'aéronautique, premier client du groupe, est durement touché, ce qui impacte l'entreprise, particulièrement sur le site de Toulouse et dans sa filiale CIMPA où 500 personnes sur un total de 1460 sont sans affectation, dont 400 en France et une centaine en Allemagne et en Angleterre.

Traid-Union demande à la direction :

- « de faire jouer la solidarité du groupe envers ces collègues, en privilégiant toutes les mesures leurs permettant de retrouver une affectation opérationnelle rapidement,
- « de réduire au maximum le nombre de ces personnes amenées à quitter le groupe et de mettre des moyens financiers conséquents pour accompagner ces départs,
- « de définir une nouvelle stratégie afin de sécuriser le maximum d'emplois pour le futur.

Votre ressenti sur le télétravail



Au printemps dernier, nous avons massivement expérimenté le télétravail, une forme particulière de télétravail, à temps plein, avec parfois des conditions d'exécution difficiles et une ambiance sociale angoissante en raison de la crise sanitaire.

Malgré cela, vous êtes majoritairement sortis satisfaits de l'expérience (échanges satisfaisants avec le management 88%, avec les collègues 91% et avec le client 74%, aménagement du poste de travail 85%, équilibre entre vie privée et vie professionnelle 77%, accès au réseau 72%, efficacité 78%).

Télétravail intégral oblige, vos collègues vous ont manqué 72%.

Mais si 40% d'entre vous souhaitent revenir sur site plusieurs jours par semaine, la même part ne le souhaite pas du tout.

A l'heure où les entreprises voient dans le télétravail la possibilité de diminuer les frais fixes liés aux locaux, à l'heure où le télétravail protège la santé des salariés en ne les exposant pas inutilement à la Covid-19, à l'heure où le télétravail apporte de la liberté au travail, **à l'heure où le télétravail a montré son efficacité dans nos métiers et a permis de sauver l'entreprise en lui assurant des résultats économiques satisfaisants malgré les circonstances (voir plus haut)** vos représentants **Traid-Union** s'emploient à la renégociation de l'accord sur le télétravail et demandent 2 jours minimum de télétravail par semaine, pour tous ceux qui le souhaitent.

Télétravail : les consommables pris en charge par l'entreprise !

Si vous avez dû utiliser votre imprimante pendant la période de télétravail sanitaire, vous pouvez demander le remboursement de vos consommables (cartouches, papier) en saisissant une note de frais et en joignant vos justificatifs.

Et toujours

10 € mensuels pour compenser votre abonnement internet, en joignant la facture de votre fournisseur d'accès. **(sauf si vous travaillez chez Sopra HR dont la direction s'oppose encore à cette prise en charge)**



Sites parisiens. On en sait beaucoup plus !



C'est un projet d'envergure qui s'annonce, destiné à rationaliser les implantations parisiennes pour des locaux modernes, adaptés aux nouveaux besoins des salariés (zone de convivialité, détente, co-working, espaces de services, ...).

Deux grandes phases à ce projet, baptisé **Projet Grand Paris**.

Phase 1 : avant fin décembre 2021, fermeture des sites de Meudon, Chantecoq, Triangle et Sèvres. Les salariés SSG, I2S et CIMPA de **ces sites**, rejoignent un nouveau site Latitude, à la Défense, proche du CNIT. Tout savoir sur ce site : [ici](#)
Les salariés Real Estate de SSG, SBS et SHR de **ces sites**, rejoignent provisoirement le site de Manhattan.

Phase 2 : avant fin septembre 2022, fermetures des sites de : Manhattan, Fontenay SAB, Boulogne Galitt
Les salariés de SBS, SHR et Real Estate de SSG rejoignent leurs sites définitifs. Plusieurs possibilités sont à l'étude à ce jour, pour de nouveaux immeubles également sur le secteur de la défense.

Point de vigilance : comme toujours dans ce genre d'opération, certains salariés vont gagner du temps de trajet et d'autres en perdre.

Traid-Union a d'ores et déjà demandé des mesures de compensation (à négocier) pour les salariés qui verront leur temps de trajet significativement augmenter.

Vous avez dit « Proximité » ?

Les Représentants de Proximité sont là pour assurer le lien entre le CSE et les salariés sur le terrain et remonter vos réclamations individuelles ou collectives ainsi que traiter les questions de santé, sécurité et conditions de travail avec la direction locale.

La géographie de certains périmètres ne permet pas toujours une présence fréquente.

Ainsi en est-il du périmètre Tours & Le Mans dont les 2 établissements sont distants d'environ 100 kilomètres. Votre Représentant de Proximité étant basé au Mans, nous invitons les salariés de Tours à prendre l'initiative de le contacter pour évoquer avec lui les points à traiter.

D'une manière générale, que vous soyez à Tours ou ailleurs, sur site Sopra Steria ou chez un client, n'hésitez pas à prendre contact avec vos Représentants de Proximité **Traid-Union**.

Retrouvez-les [ici](#).

Bonnes vacances aux aoûtiers

